

9 janvier 2017

Nous siégeons pour la première fois au CE de l'ESPE et force est de constater que la délégation des usagers de l'ESPE n'est pas complète. Cette situation regrettable est symptomatique de ce qui se vit dans le cadre de la formation des enseignants :

- D'une part, seule la FSU a été en capacité de présenter une liste mais sans réussir à ce qu'elle soit complète : les étudiants et stagiaires sont tellement sous pression qu'il leur est difficile, voire impossible, d'envisager d'assurer la fonction d'élu représentant au conseil d'école.
- D'autre part, pour le bon fonctionnement du conseil d'école, nous demandons à être destinataires des attributions du conseil d'école, d'une invitation au conseil d'école un mois avant la date de réunion, et les documents préparatoires quinze jours avant. Nous demandons également à ce que tous les élus puissent participer facilement à cette instance (remplacement, autorisation d'absence, défraiement)
- Par ailleurs, il semblerait que la parole portée par les usagers ne pèse pas ou peu dans les décisions qui sont prises et portées au CA de l'université et cela décourage de tout investissement supplémentaire.

Le rapport de la Cour des Comptes indique qu'au plan national le nombre de démissions a triplé dans le premier degré et doublé dans le second degré entre 2013 et 2016. Cette situation inquiétante doit interpeller le conseil d'école pour qu'il prenne des décisions rendant moins difficile cette année de stage.

C'est pourquoi, nous tenons dès le début de ce conseil d'école à faire un premier bilan et identifier un certain nombre de difficultés rencontrées par les étudiants et stagiaires et pour lesquelles des réponses sont attendues.

- La responsabilité d'une classe à mi-temps sur une année implique de devoir gérer la complexité de tous les aspects du métier en même temps alors même que les stagiaires ne sont pas formés pour. Conscients de la pression sociale qui s'exerce sur l'école, les stagiaires se doivent d'être efficaces dès le début d'année et cette responsabilité les conduit à passer un temps de préparation qui n'est compatible ni avec la poursuite dans de bonnes conditions de la formation théorique ni avec le maintien de leur santé mentale et nerveuse. De nombreux stagiaires sont en situation de souffrance sans toujours oser l'avouer de peur d'être sanctionnés au moment des évaluations en classe. Dans de nombreux cas, les stagiaires sont confrontés à des situations qu'ils ne peuvent pas gérer.
- Le volume de formation pédagogique et théorique est insuffisant et, s'il n'est pas question de remettre en cause la qualité des interventions des enseignants (universitaires ou PEMF), les stagiaires ont bien du mal à trouver la cohérence nécessaire dans des interventions disparates dont les contenus ne sont pas annoncés et qu'ils découvrent au fur et à mesure de l'année.

Avec la FSU nous revendiquons deux années pleines et entières de formation professionnelle après le concours. L'ESPE de Franche-Comté n'est pas en mesure de répondre à cette exigence mais peut faire en sorte que, dans le cadre actuel, la formation se déroule dans des conditions plus favorables pour les stagiaires : associer systématiquement les étudiants et les stagiaires au déroulé de leur formation, permettre l'observation d'autres classes que la sienne en M2, organiser des séances d'analyse de pratique professionnelle.